

# CONTRAT DE LOCATION

Entre les soussignés,  
Madame Michelle L I G E O N  
57 , route du grand bois à DEMI.QUARTIER – M E G E V E –  
T E L : 04.50.93.00.86

s'engage à louer le chalet :  
d'une capacité de 4 personnes maximum , aux conditions précisées sur le  
document joint,

à Monsieur & Madame :

locataires saisonniers, demeurant à :

Tél :  
Portable :  
e-mail :

Les locataires seront au nombre de : personnes, adultes et enfants.

**Les animaux ne sont pas acceptés.**  
**Les locataires ne doivent absolument pas fumer à l'intérieur du chalet.**  
Le descriptif du meublé ci-dessus a été fourni au preneur.

Durée de la location :

Du : à partir de 14 heures  
Au : à 10 heures au plus tard.

Le prix de la location est fixé à :  
comprenant toutes les charges (eau, chauffage, électricité).

Outre le montant de la location, une somme de : 150 ,00 Euros sera versée par le locataire lors de son entrée dans les lieux à titre de caution. Elle sera remboursée au locataire dans la semaine qui suit son départ, déduction faite des sommes dont il pourrait être débiteur en cas de détérioration des lieux ou choses louées.

30% de la location est exigée lors de la réservation, le solde est à régler lors de l'entrée dans les lieux.

Au cours de la visite du chalet et de l'inventaire, nous vous donnerons les détails pratiques sur le fonctionnement des appareils.

Le locataire

Le propriétaire

le